



Pradelles, le 06.10.2025

Le Maire de PRADELLES, à Mesdames, Messieurs, Les Membres du Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 10 Octobre 2025 à 20 H 00 en Mairie de PRADELLES

Décisions prises par le Maire :

- Exploitation du gîte communal suite à deux candidatures en date du 15.09.2025 et du 02.10.2025.
- Nomination du coordonnateur communal du recensement de la population et des agents municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.
- L'Onstruction d'un socle d'accueil pour la Caméra Obscura,
- 🕹 Remblaiement des abords du stade avec les matériaux issus des travaux de la place de la Halle,
- Report d'investissements suite à faiblesse de la Trésorerie,

L'ordre du jour sera le suivant :

- > Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 10 Septembre 2025,
- > Décision Modificative Budget,
- Proposition d'une ligne de crédit sur 3 ans en attente de perception des subventions et du FCTVA (Place de la Halle),
- Mode de fixation des prix de vente des appartements du Village de Vacances « La Valette » avec la mise en place de la copropriété,
- Demande de Fonds de Concours 2025 à la Communauté de Communes pour la réalisation d'entourages et de plateformes pour les bacs d'ordures ménagères et bacs jaunes,
- > Demande de Fonds de Concours 2025 à la Communauté de Communes pour la Piscine,
- > Location annuelle du gîte d'étape Proposition de tarif annualisé sur 12 mois,
- > Recensement à la population : Rémunération des agents recenseurs,
- Anticipation des décisions à prendre suite aux fins de contrats (Technique et Administratif),
- > Accompagnement de fin d'année des agents, (Chèque cadeaux),
- > Etablissement du tarif de contrôle d'assainissement non collectif sur la commune,
- > Informations Diverses (PBVF, Livret des 3 Ailes),
- > Questions Diverses,

Comptant sur votre présence, veuillez recevoir, Cher(e) Collègue, mes sincères salutations.



